

## SPORT, JEUNESSE ET VIE ASSOCIATIVE

### SPORT

#### Associations et instances sportives

MINISTÈRE DE LA VILLE,  
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

#### **Arrêté du 17 juillet 2015 portant désignation de l'agent chargé de la mission de directeur technique national auprès de la Fédération française du sport automobile**

NOR : VJSR1530603A

Le ministre de la ville, de la jeunesse et des sports,  
Vu le code du sport, titre III, chapitre 1<sup>er</sup>, section 2, sous-section 3, notamment l'article R. 131-17 ;  
Vu l'avis du président de la Fédération française du sport automobile,

Arrête :

#### Article 1<sup>er</sup>

À compter du 12 mai 2015, M. Christophe LOLLIER, recruté sur un contrat de haut niveau, sera chargé de la mission de directeur technique national auprès de la Fédération française du sport automobile.

#### Article 2

Le directeur des ressources humaines et le directeur des sports sont chargés de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la ville, de la jeunesse et des sports.

Fait le 17 juillet 2015.

Pour le ministre et par délégation :  
*La chef du bureau des personnels de la jeunesse  
et des sports, de l'éducation nationale  
et des instituts spécialisés,*  
C. LABROUSSE